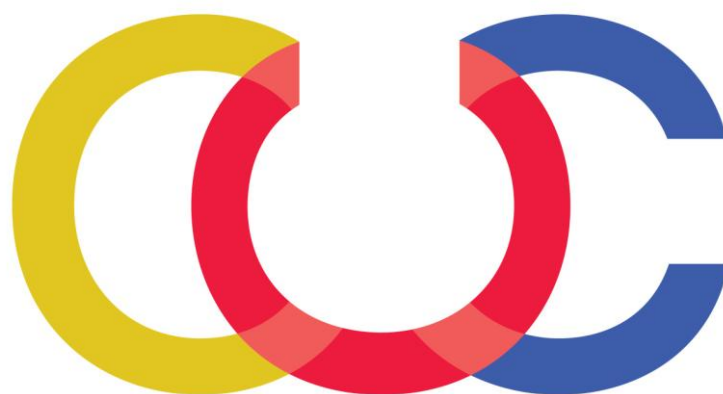


CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Mémoire pour la Région du Centre

Avril 2019



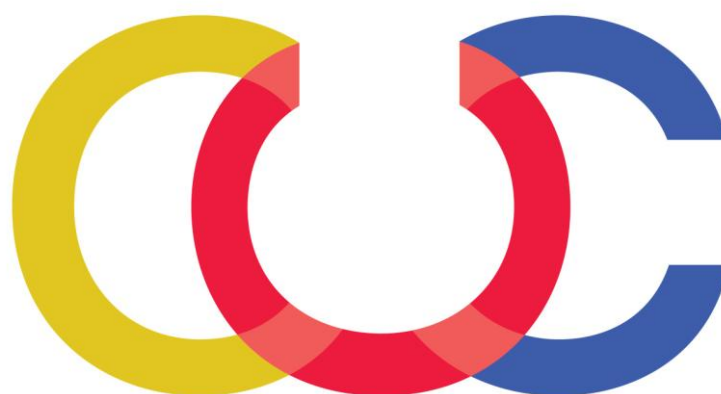
COMMUNAUTÉ URBAINE DU CENTRE



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

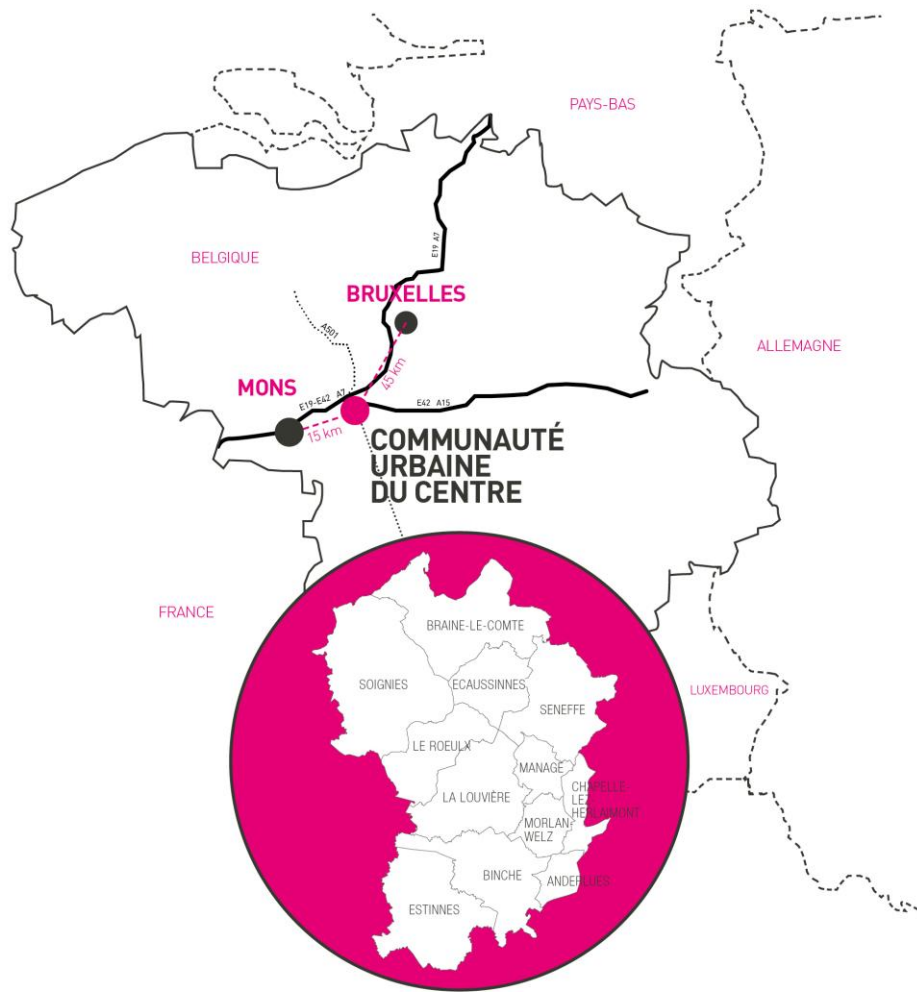
Mémoire pour la Région du Centre

Avril 2019



COMMUNAUTÉ URBAINE DU CENTRE





© heureux studio – Sandrine Zanatta

Le Conseil Economique et Social (CES)

Le **Conseil Economique et Social (CES)** rassemble en un seul lieu les représentants syndicaux et patronaux « les partenaires sociaux » et les acteurs de la Société civile.

Ces hommes et ces femmes de terrain qui connaissent la réalité de la Région du Centre, se réunissent au CES pour dialoguer et avancer ensemble sur des projets concrets. Ils participent ainsi activement au développement économique et social de la région. La promesse est faite de travailler main dans la main afin de défendre les intérêts de la Région du Centre.

Le Conseil a pour mission de formuler, à son initiative ou en réponse à une demande du Conseil d'Administration de la **Communauté Urbaine du Centre (CUC)**, des avis, des suggestions, des propositions dans les secteurs économiques et sociaux et qui s'inscriront dans les objectifs poursuivis par la communauté de Communes.

Conformément à ses Statuts, le 13 mars 2015, la CUC a installé le Conseil Economique et Social de la Communauté Urbaine du Centre. Le CES a un pouvoir consultatif et associe des acteurs de la vie économique, politique, sociale et civile.

La Présidence du CES est assurée en alternance par le banc syndical et le banc patronal.

Le Président, M. **Damien de DORLODOT**, Président Groupe DECUBE.

Le Vice-Président, M. **Ahmed RYADI**, Secrétaire Régional FGTB Centre.

Quatre années de travaux, de rencontres thématiques, de visites sur le terrain dans les différents secteurs porteurs ont permis au Conseil Economique et Social (CES) de la Communauté Urbaine du Centre de présenter un Mémorandum pour la Région du Centre, fruit d'une démarche volontaire autour d'un consensus complet et unique, reflétant la force fédératrice de ce Conseil.

L'opportunité historique de la création de la circonscription électorale Soignies – La Louvière et sa reconnaissance territoriale font prendre conscience de l'existence de la Région du Centre.

Le moment est donc idéal pour proposer ce Mémorandum pour la Région du Centre aux candidats aux élections régionales, fédérales et européennes de mai 2019 et futurs élus, tous partis politiques démocratiques confondus.

Le Conseil Economique et Social de la CUC souhaite faire entendre ses revendications au travers de cet outil privilégié, qui concentre les demandes consensuelles des différents acteurs du monde économique, syndical, patronal, social, académique et de la société civile.

Ces revendications serviront également de marqueurs afin d'évaluer à mi-mandat puis en fin de législature les avancées socio-économiques concrètes sur le territoire de la Région du Centre.

Cinq thèmes généraux focalisent notre attention pour la Région du Centre :

- L'Economie ;
- La Santé ;
- L'Education et la Formation ;
- L'Environnement ;
- La Mobilité.

Ces thèmes généraux doivent contribuer à améliorer l'image et l'attractivité de notre territoire.

Enfin, un grand projet-phare émane de ces revendications : la mise en œuvre d'infrastructures centralisées combinant le Sport, la Santé et l'Education : la création d'un campus sportif connecté aux hôpitaux et aux universités.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Pour le Conseil Economique et Social de la CUC,

Damien de DORLODOT,

Nous souhaitons la création d'un campus sportif de haut niveau disposant d'infrastructures sportives et académiques performantes.

Cette revendication se base sur le produit d'une réflexion qui vise à mettre en interconnexion trois points forts de notre région : le Sport, la Santé et l'Education, appelé également « trilogie Sport, Santé, Education ».

Nous croyons que la combinaison efficace de ces éléments aboutira à la création d'un espace de niveau universitaire (baccalauréat) dédié au sport et relié aux services à la santé grâce à nos infrastructures hospitalières de grande qualité.

En intégrant le sport de haut niveau à la médecine sportive sous une coupole éducative de type universitaire, nous pourrions recréer une dynamique positive pour notre région.

Cela améliorera l'attractivité et garantira la reconversion socio-économique de notre territoire. De nombreuses activités connexes pourront se développer, telles que la recherche et le développement, l'économie, la culture, le tourisme, l'apprentissage des langues, l'HoReCa, le commerce et le logement.

L'approche par le Sport, la Santé et l'Education améliorera le bien-être de la population et sera une réponse aux indicateurs sanitaires de lutte contre l'obésité et les maladies cardio-vasculaires.

Ce pôle d'excellence sportive et éducative sur la Région du Centre permettra d'offrir des infrastructures à la hauteur des ambitions des nombreuses disciplines sportives de qualité déjà présentes sur notre territoire et pourra servir de moteur aux clubs d'élite de certaines villes (Rugby à Soignies, Cyclisme à Binche, Football et Hockey à La Louvière, etc.).

Enfin, ce campus sera en mesure d'accueillir tant des athlètes de haut niveau que des équipes nationales, wallonnes, régionales, locales, professionnelles et amateurs et pourra également séduire le monde sportif au niveau international.

1. L'Economie

Notre territoire doit promouvoir et valoriser **l'entrepreneuriat**, susciter l'esprit d'entreprise et améliorer l'accueil des entrepreneurs.

La formation des travailleurs dans les domaines innovants, les centres de **recherche et développement**, ainsi que les expériences pilotes doivent être fortement soutenus.

Il faut développer **l'économie circulaire** sur les thèmes de la chimie verte, de l'agro-alimentaire, de la construction durable et sur l'éco-performance de nos parcs d'activités économiques.

Les secteurs du **tourisme, du patrimoine et de la culture** doivent être intégrés comme outils de développement économique durable. Il faut développer et garantir les moyens de fonctionnement de l'offre culturelle, des Carnavals et des sites UNESCO du territoire.

Il faut aider la Région du Centre à devenir une « **Smart Région** ». Nous devons encourager les projets technologiques de l'information et de la communication ainsi que ceux de la numérisation et de la digitalisation, en particulier dans la relation des communes avec leurs habitants.

Il faut développer le **marketing territorial** en diffusant des valeurs et une image forte de la Région du Centre, et faire de l'identité territoriale un vecteur de dynamisme régional.

2. La Santé

La santé est un enjeu fondamental dans notre région. Nous sommes en effet particulièrement touchés par les inégalités sociales en matière de santé.

Les thèmes précédents liés au développement économique et à la formation sont des vecteurs de réduction de ces inégalités sociales de santé.

La promotion de la santé passera également par l'amélioration du **cadre de vie** de la population dans les domaines tels que :

- L'urbanisation verte ;
- L'alimentation durable, de qualité et en circuits courts ;
- La promotion du sport et la mise à disposition d'infrastructures performantes ;
- La dépollution des chancres industriels ;
- L'élargissement des activités de recyclage.

De plus, nous disposons d'un bassin de soins déjà performant, mais qui pourrait être optimisé par la création d'un **logipôle inter hospitalier**. La coordination des acteurs du territoire constituerait un élément clé de la cohésion et de l'identité de la Région du Centre, en particulier en regard du projet « Sport-Santé-Education ».

Dans le cadre des services à **l'économie résidentielle**, il est nécessaire de créer un pôle d'excellence pour la gestion des structures d'accueil et des soins aux personnes.

Nous soutenons également la démarche visant à renforcer, développer et intégrer les premières lignes de soins à domicile.

Une offre intégrée permettrait de proposer des soins de proximité et de qualité en maintenant une diversité de l'offre de services aux patients du territoire.

Nous pourrions ainsi faire de la santé un atout en termes d'attractivité sur notre territoire.

3. L'Education et la Formation

Il est indispensable de soutenir l'éducation et la formation de nos étudiants à travers des **offres d'écoles supérieures et universitaires** attrayantes. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'infrastructures performantes. Notre territoire dispose en suffisance de terrains aménageables pour attirer les hautes écoles et les premiers cycles universitaires.

4. L'Environnement

Le thème environnemental apparaît déjà transversalement parmi les autres thèmes énoncés.

Il faut cependant encourager et développer toutes les initiatives visant à améliorer notre rapport à l'environnement, tels que :

- L'utilisation d'énergies renouvelables et de nos potentiels naturels géologiques ;
- L'assainissement des friches et sites contaminés ;
- La création d'un centre de compétences en énergies renouvelables ;
- Le développement de smart grid pour optimiser les flux d'énergie ;
- La mise en place de circuits-courts entre producteurs et consommateurs, ainsi que la promotion de produits locaux.

La logistique et le transport sont des activités à renforcer à travers le développement des infrastructures multimodales et les nombreux travaux d'interconnexion à terminer (mise à gabarit de canaux, d'écluses et d'ouvrages d'arts ; optimisation du transport ferroviaire, modernisation des gares, maillage des dernières infrastructures routières).

Il faut également développer un réseau de mobilité qui permet aux habitants de se déplacer efficacement.

Les fréquences de transports en commun doivent être adaptées aux réalités de terrain et des utilisateurs. L'offre vers les zonings doit être améliorée et la création d'un métrobus pour les liaisons extraterritoriales (La Louvière-Nivelles p.ex.) est une option à étudier attentivement.

La création d'une plateforme de covoiturage à la dimension du territoire, et la mise à disposition de parkings sécurisés de délestage et de covoiturage doivent être encouragées.

Le développement d'un territoire pilote d'utilisation de transports à zéro émission ainsi que de navettes autonomes peut également être un atout pour notre Région du Centre.

Les Membres :

- **Président du Conseil Economique et Social :**
M. **Damien de DORLODOT**, Président Groupe DECUBE,
- **Vice-Président du Conseil Economique et Social :**
M. **Ahmed RYADI**, Secrétaire Régional FGTB Centre,
- M. **Philippe BERTLEFF**, Secrétaire Régional SETCA Centre, FGTB,
- Mme **Yolande SAMPARESE**, Secrétaire zone Hainaut Central, CGSLB,
- M. **Michel MARTELEZ**, Secrétaire Régional Central Générale du Centre et Président FGTB Centre, FGTB,
- M. **Camillo D'ALOISIO**, Secrétaire Régional CSC METEA, CSC,
- M. **Jean-Marc URBAIN**, Secrétaire Fédéral CSC Mons-La Louvière, CSC,
représenté par M. Frédéric VISEUR,
- Mme **Katty TOUSSAINT**, UCM Hainaut, UCM,
- Mme **Séverine GHILMOT**, Manager Mouvement UCM Hainaut, UCM,
- M. **Danny ROOSENS**, Président CCIH,
- M. **Patrick COULON**, UWE,
- M. **Dominique VAN DE SYPE**, Secrétaire Général UNIPSO,
- M. **Alain DEBAUGNIES**, Directeur Forem Conseil La Louvière (retraité),
- Mme **Caroline DECAMPS**, Directrice Générale, IDEA,
- M. **Laurent DEVIN**, Président CUC,
- Mme **Aurore TOURNEUR**, Vice-Présidente CUC,
- M. **François DESQUESNES**, Suppléant de Mme Aurore TOURNEUR, Vice-Présidente CUC,
- M. **Benoît FRIART**, Vice-Président CUC,
- M. **Pascal HOYAUX (†)**, Secrétaire CUC,
- M. **Christian MOUREAU**, Trésorier CUC.

Les Invités :

- M. **Jacques GOBERT**, Bourgmestre, Ville de La Louvière représenté par M. Mehdi MEZHOU
- Mme **Fabienne WINCKEL**, Députée-Bourgmestre, Ville de Soignies,
- M. **Olivier STEIGNER**, Responsable Service des Affaires économiques, Ville de Binche,
- M. **Arnaud GUERARD**, Représentant ECOLO,
- M. **Jean-Claude DORMONT**, Directeur Général, CHU TIVOLI,
- M. **Stephan MERCIER**, Administrateur-Délégué, Groupe JOLIMONT,
- M. **Christophe WANTY**, Administrateur-Délégué, Groupe WANTY,
- M. **Benoît SOENEN**, Administrateur-Délégué, Groupe WANTY,
- Mme **Catherine MAHEUX**, Directrice, PACO, accompagnée de M. José MULLER,
- M. **Maurice TAMINIAUX**, Directeur - Coordinateur Centre de Compétence FOREM Logistique-Hainaut,
- Mme **Stéphanie LIBERT**, Directrice Service Aménagement du Territoire et Urbanisme, IDEA,
- Mme **Maïté DUFASNE**, Coordinatrice Cœur du Hainaut, IDEA,
- M. **Alexandre MPASINAS**, Expert,
- Mme **Geneviève MARLIER**, Coordinatrice, CUC,
- Mme **Fatima RMILI**, Chargée de projets, CUC,
- Mme **Lorrie D'ADDARIO**, Chargée de communication, CUC.

Nos revendications vous intéressent ?

Vous souhaitez aller plus loin ?

N'hésitez pas à consulter le détail de nos revendications et à nous contacter.

www.cuc.be

Communauté Urbaine du Centre A.S.B.L.

Chaussée de Jolimont, 263

7100 HAINE-SAINT-PIERRE

Tél. : 064/84 91 17 - Fax : 064/84 95 07

info@cuc.be

 www.facebook.com/CUCasbl

La Communauté Urbaine du Centre (CUC)

12 communes : Anderlues, Binche, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Ecaussinnes, Estinnes, La Louvière, Le Roeulx, Manage, Morlanwelz, Seneffe et Soignies.

Près de 275.000 habitants. Le tout sur une superficie de 610 km².

Une terre de folklore, d'industries, de savoir-faire, de patrimoine, de culture mais aussi d'agriculture.

Voilà la richesse du territoire de La **Communauté Urbaine du Centre (CUC)**, cette communauté de Communes créée en 1998 par Willy TAMINIAUX (†). La Communauté Urbaine du Centre a pour mission d'œuvrer au développement social et économique des 12 communes de la Région du Centre.

Président de la CUC : M. Laurent DEVIN, Député-Bourgmestre, Ville de Binche.

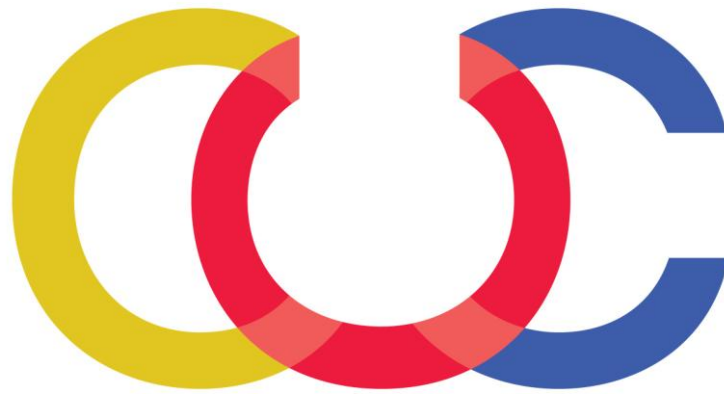
Les principes fondateurs :

- Une philosophie, l'expression d'une sensibilité globale respectueuse des spécificités et au-delà des clivages politiques.
- Une liberté d'association.
- Une autonomie communale.
- Une force au service d'une région et d'une population... Parler d'une seule voix.
- Une identité culturelle partagée.
- Organiser l'avenir, se préparer à rencontrer les échéances et à relever les défis de demain.
- La supra-localité : un facteur de cohérence nécessaire dans une société toujours plus complexe.
- Une culture du positif.
- Une pédagogie de la réussite.

Des victoires :

La Communauté Urbaine du Centre a obtenu aux travers de ses actions, les victoires suivantes :

- La création du Port Autonome du Centre et de l'Ouest (PACO), 2e port wallon.
- La reconnaissance des Bassins de :
 - Vie Enseignement Qualifiant - Formation - Emploi (EFE),
 - Soins,
 - Logement.
- La défense de dossiers : Mecar, Duferco et Caterpillar avec les cellules de reconversion, télévision locale et communautaire Antenne Centre TéléVision, ...
- La cohérence touristique, territoriale et identitaire de la Maison du Tourisme du Parc des Canaux et Châteaux.
- La création de la Circonscription électorale de Soignies-La Louvière dite du « Centre » (Binche, Braine-le-Comte, Ecaussinnes, Estinnes, La Louvière, Le Roeulx, Manage, Morlanwelz, Seneffe, Soignies).



COMMUNAUTÉ URBAINE DU CENTRE

Chausée de Jolimont, 263
7100 HAINE-SAINT-PIERRE
Tél.: 064/84 91 17 - Fax: 064/84 95 07
info@cuc.be
www.cuc.be
 www.facebook.com/CUCasbl

